

**Le Président**



Madame Nathalie GONZALES  
Maire de Les Arcs-sur-Argens  
Hôtel de ville  
Place du Général de Gaulle  
83460 LES ARCS-SUR-ARGENS

Affaire suivie par : Barbara BRIDOUX  
Direction des infrastructures et de la mobilité  
Pôle territorial Dracénié Verdon  
☎ : 06 26 30 45 39  
Nos réf : D23-02964  
Vos réf : NG/CLG/CCF/FB n°59-2023

Toulon, le **20 JUL. 2023**

Madame le Maire,

Par courrier reçu le 1er juin 2023, vous avez transmis au Département, pour avis, le projet de modification simplifiée n°7 du plan local d'urbanisme de votre commune.

Cette modification simplifiée a pour objet de faciliter l'aménagement du parc logistique des Bréguières.

Je prends bonne note du projet de création d'accès sur la RD 555 pour une station service multi-énergie. Ces accès ont fait l'objet d'une concertation préalable avec mes services.

Aussi, je vous indique que cette modification simplifiée du PLU n'appelle pas d'observation de la part du Département.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Louis MASSON

